



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Abeille sentinelle de l'environnement - Actualisation des conventions**

Adhérente au programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement » initié par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, Dijon métropole confie à un réseau d'apiculteurs locaux la gestion d'une dizaine de ruchers répartis sur le territoire.

En 2024, Dijon métropole a renouvelé ses conventions avec la Ville de Dijon et les référents apicoles des « ruches sentinelles ». En 2025, le programme s'est engagé dans une démarche plus vertueuse pour l'environnement avec l'adoption d'un nouveau contenant pour le « Miel de Dijon métropole » et son intégration dans un cycle de réemploi.

Des évolutions récentes dans l'organisation des référents apicoles rendent nécessaire l'actualisation de deux conventions. Les ruchers des Carrières Bacquin et de la Cras seront désormais suivis par les référents apicoles de l'association « Les amis des abeilles », déjà partenaires de Dijon métropole dans le cadre de ce programme et membres de la même structure associative que les référents initialement désignés. Ces nouveaux gestionnaires assureront la continuité de la compétence, le suivi des colonies d'abeilles et des engagements pris dans le cadre du dispositif.

Ces avenants produiront leurs effets jusqu'au terme des conventions initiales, fixé au 1er avril 2027. Les autres stipulations conventionnelles demeurent inchangées.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** deux avenants ayant pour objet d'acter le remplacement des référents des ruchers des Carrières Bacquin et de la Cras, conformément au programme de sensibilisation à la préservation des pollinisateurs « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

SCRUTIN POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

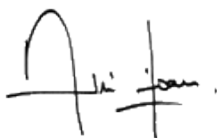
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Le 21 septembre 2026

Antoine HOAREAU

Secrétaire de séance



Le 18 septembre 2026

François REBSAMEN

Président de Dijon métropole

